



BPJEPS APT - AS

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

- Option : - Activités Physiques pour Tous
- Animation Sociale
- Biquilification Activités Physiques pour Tous et Animation Sociale



**7 septembre
2021**

-

**16 septembre
2022**



06 08 12 70 80



contact@cvifs.fr



www.cvifs.fr/formations

**Dossier à rendre avant
le 16 juillet 2021**

L'éducateur sportif polyvalent, avec une dimension sociale, conduit des actions et des projets éducatifs sportifs auprès de tous publics y compris en situation de fragilité. Il conduit également ces projets à partir de démarches d'éducation populaire à destination d'animations sociales, en mobilisant des supports d'activités sociales et socioculturelles. Il contribue à favoriser des actions d'inclusion sociale à destination de publics en situation de fragilité ou d'exclusion.

Le BPJEPS Animation Sociale prépare aux métiers de l'animation sociale, de la médiation culturelle, etc.

Prérequis et financement

Pas de niveau scolaire minimum requis.

Être titulaire de l'AFPS ou PSC1 ou PSE1 ou PSE2 ou AFGSU ou SST.

Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des APS de moins de 3 mois.

Faciliter l'accès à la formation et l'emploi via des financements :

- OPCA et PEI
- Bourse Sésam
- (GEISA) Groupement d'employeurs d'insertion par le sport et l'animation

Secteur Professionnel d'Activité

- Structures privées du domaine associatif (centres sociaux, associations de quartiers, maisons de retraites, établissements de soins mentaux, hôpitaux, institutions diverses, écoles spécialisées) .
- Collectivités territoriales
- Établissements de la fonction publique hospitalière ou de l'État.

Calendrier

Formation du 7 septembre 2021 au 16 septembre 2022.

Volume horaire :

- **APT/AS** : 962h
- **APT** : 650h (en formation) et 810h (en alternance)
- **AS** : 475h (en formation) et 810h (en alternance)

TEP et tests de sélection au TASL :

- **Session 1** : 1 et 2 juillet 2021
- **Session 2** : 26 et 27 août 2021

Vérification des exigences

préalables à l'entrée en formation :

- **Épreuve 1** : Luc LEGER palier 6 pour les femmes et 8 pour les hommes.
- **Épreuve 2** : parcours de motricité. Enchaînement de 22 ateliers en max. 1min46 (hommes) et 2mn06 (femmes), pénalités comprises. Bonifications accordées pour les candidats âgés.

Pour avoir plus d'informations sur la procédure d'accès à la formation, [cliquez ici](#).

Tarif des formations

APT/AS : 8802 €

APT : 5947 €

AS : 4346 €

*Prise en charge OPCO et OPCA sur devis.

BPJEPS Spécialité Educateur Sportif mention Activités Physiques pour Tous – Animation Sociale

La certification APT

Les [unités capitalisables](#) constitutives du diplôme sont attribuées selon le référentiel de certification et dont l'acquisition est contrôlée par des épreuves certificatives.

Les unités capitalisables transversales UC1 et UC2 ont pour support la soutenance d'un rapport écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation. L'entretien est d'une durée de 40 minutes au maximum dont une présentation orale par le(la) candidat(e) d'une durée de 20 minutes au maximum.

L'UC 3 se compose d'une production d'un document support d'activité et d'une mise en situation professionnelle.

L'UC4 comprend une mise en situation professionnelle dans le cadre d'une séance d'animation suivie d'un entretien de 15 minutes au maximum avec deux évaluateurs. Le candidat doit justifier les choix éducatifs et pédagogiques en utilisant les connaissances réglementaires, techniques et sécuritaires.

Vous pouvez également bénéficier dans le cadre de cette formation de dispenses, passerelles et/ou équivalences qui sont définies par le Ministère chargé des [sports](#). Votre coordonnateur formation est là pour vous guider.

La certification AS

Les [unités capitalisables](#) constitutives du diplôme sont attribuées selon le référentiel de certification et dont l'acquisition est contrôlée par des épreuves certificatives.

Les unités capitalisables transversales UC1 et UC2 ont pour support la soutenance d'un rapport écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation. L'entretien est d'une durée de 40 minutes au maximum dont une présentation orale par le·la candidat·e d'une durée de 20 minutes au maximum.

L'UC 3 est une mise en situation professionnelle dans le champ de l'animation sociale

L'UC4 est une mobilisation des démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale.

Le BPJEPS est délivré grâce à l'obtention des 4 Unités Capitalisables (UC) par la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES).

Vous pouvez également bénéficier dans le cadre de cette formation de dispenses, passerelles et/ou équivalences qui sont définies par le Ministère chargé des [sports](#). Votre coordonnateur formation est là pour vous guider.